

Une stratégie de préservation et de restauration pour les milieux humides du Rhône et de la Saône



Émilie LUNAUD

Chargée d'études zones humides, Agence de l'eau RMC.

« Une stratégie 2015-2020 pour reconquérir au moins 400 hectares de milieux humides sur l'axe ».



Laetitia FAURE

Responsable d'unité « Fleuve Rhône », Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Le POP FEDER Rhône-Saône 2015-2020, c'est 3.6 millions d'euros pour les milieux humides du Plan Rhône, en priorité dédiés aux travaux de restauration. »

La « stratégie de préservation et de restauration pour les milieux humides du Rhône et de la Saône » s'inspire largement des **besoins identifiés par le Plan Rhône 1**.

En s'appuyant sur les **deux leviers financiers du Plan Rhône 2 (CPIER et POP FEDER)**, cette stratégie inter-régionale vise à reconquérir au moins 400 ha de zones humides (dont 200 ha avec des financements POP FEDER).

Cette stratégie « zones humides » se veut être une **feuille de route partagée** visant à rétablir la circulation de l'eau, reconquérir les espaces fonctionnels, les restaurer, les préserver pour, de manière plus globale, prévenir les inondations, favoriser les fonctions physiques et écologiques et s'adapter au changement climatique.

200 000 ha de zones humides ont été inventoriés au-delà des marges alluviales dans les vallées du Rhône et de la Saône.

Chaque zone humide possède ses spécificités et se situe, en général, sur un territoire que la collectivité peut souhaiter aménager différemment. **Il est donc primordial d'informer les habitants des services rendus par ces milieux afin de les préserver, ou de les acquérir pour les restaurer et pérenniser leur fonctionnement.** Pour ce faire, il est indispensable de bien connaître le terrain, d'avoir une vision transversale des besoins et des enjeux, et surtout d'établir des échanges et des liens physiques entre les acteurs de terrain.

En facilitant l'accès aux informations, aux financements, aux labellisations, le réseau des acteurs des espaces naturels offre des espaces de partage et de connexions entre les porteurs de projet.

Actes des 5^{ème} rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône&Saône – 1^{er}&2 décembre 2016